

CLAIRE BOTTINEAU
 Université de Paris VII

*La Querelle des femmes en paroles et en actes
 dans le Livre du Courtisan de Baldassar Castiglione*

*Le Livre du Courtisan*¹ a eu des répercussions considérables, tant sociales que culturelles et littéraires dans toute l'Europe. Réédité une quarantaine de fois en Italie en l'espace de soixante ans, il a été traduit d'abondance et a inspiré, notamment, de nombreux traités qui ont codifié les manières de cour. Comme l'indique le titre, l'objet principal de cet ouvrage est la définition du parfait courtisan, au masculin. Ce n'est que de manière secondaire que la question des femmes, et en particulier de la "dame de palais", pendant féminin du courtisan, est examinée. Néanmoins, le statut particulier des femmes dans le cadre fictionnel comme dans le débat dont elles font l'objet, attire l'attention.

Rappelons la structure et le principe de l'œuvre : dans la tradition des traités du Quattrocento et dans la lignée du *Décameron* de Boccace, *Le Livre du Courtisan* propose un cadre qui justifie et organise le propos : le premier livre s'ouvre sur des propositions de jeux dans la société choisie de la cour d'Urbino, le 3 mars 1507. La tâche finalement retenue, définir le parfait courtisan, s'accomplit en quatre soirées – et donc en quatre livres – jusqu'au 7 mars. Puisqu'il y a jeu, il y a nécessairement règle du jeu : un orateur principal est désigné pour chaque soirée. Il lui incombe de traiter certains aspects de la question envisagée, et les auditeurs ne doivent intervenir que pour le contredire. Deux niveaux se font donc jour dans l'œuvre : d'une part le cadre de la conversation, dont l'inscription "historique" est fermement et régulièrement rappelée ; d'autre part l'échange à proprement parler, discours dans lequel peuvent s'insérer des récits secondaires, qui ont tout autant vocation à plaire qu'à instruire.

La question des femmes dans l'ouvrage se situe elle aussi, tout naturellement, à ces deux niveaux distincts. D'une part, le récit-cadre met en scène quelques femmes, qui interviennent assez peu mais auxquelles un rôle précis est alloué dans le jeu. D'autre part, la question féminine est l'un des objets de l'échange, notamment à la fin du deuxième livre et pendant l'essentiel du troisième. Ainsi, dans *Le Livre du Courtisan*, la "Querelle des femmes", héritage du Moyen Age très vivace au XVI^{ème} siècle, s'exprime aussi bien en paroles – dans le débat qui a lieu entre des hommes favorables ou hostiles aux femmes en général – qu'en actes – dans le déroulement du jeu et dans la manière dont les femmes présentes sont traitées.

Or ce double niveau souligne le "double bind" qui préside à l'examen de la question féminine. La position qui semble dominer dans le discours, en particulier lorsque celui-ci paraît favorable aux femmes, est parfois contredite par les actes des devisants. Peut-être est-ce dû au fait que les orateurs tâchent de se placer du côté d'une forme d'idéal dans leurs développements, tandis qu'ils n'atteignent pas encore eux-mêmes ce degré de perfection. Peut-être est-ce aussi, plus

¹ On s'appuiera pour cette étude sur la traduction française d'A. Pons, élaborée à partir de la version de G. Chappuis (1580) : *Le Livre du Courtisan*, B. Castiglione (1528), GF Flammarion, 1991. Toutes les citations sont tirées de cet ouvrage.

profondément, que la question des femmes se trouve finalement être une des plus embarrassantes pour le courtisan, sinon la plus embarrassante. Il se trouve en effet partagé entre les exigences antagonistes de deux schémas sociaux : certes, l'héritage courtois, dans la lignée duquel se placent les "gynophiles", implique la reconnaissance de la valeur, voire de la supériorité, des femmes et l'acceptation, tout au moins en apparence, d'une forme de pouvoir féminin dans la sphère sociale. Cependant, la place effective des dames, à la cour d'Urbino par exemple, rend manifeste ce qu'un tel modèle a de fictif. Nul d'ailleurs, n'en est dupe : ni les femmes, qui s'emparent par jeu des prérogatives qui leur sont conférées mais ne se défendent guère contre les manquements aux règles qu'elles tentent d'imposer, ni leurs courtois défenseurs qui, dans le temps même où ils affirment la puissance féminine et l'égalité des deux sexes, sont les premiers, dans leurs actes, à dénier et cette puissance et cette égalité supposées.

Ainsi, la question de la place de la femme génère-t-elle, dans l'économie même de l'œuvre, le sentiment d'un profond malaise : il est en particulier surprenant de constater que la position "gynophile", qui semble plutôt l'emporter dans le débat, est en même temps celle qui paraît la plus fragile du point de vue de l'efficacité argumentative. En effet, alors que les propos des misogynes, dans leur radicalité même, sont dotés d'une grande fermeté, les développements en faveur des femmes paraissent souvent minés par des contradictions qui fragilisent de manière souterraine la valorisation de la "dame de palais". A la polyphonie propre au débat entre tenants de positions divergentes, s'ajoute donc une sorte de polyphonie interne au camp des champions des dames. Ainsi, la femme paraît, dans l'ouvrage de Castiglione, un lieu de contradictions, d'impossible synthèse et de cohérence amoindrie.

Le dispositif énonciatif adopté lorsqu'il s'agit des femmes le montre tout particulièrement. On peut noter que la forme de la *disputatio* se trouve, dans les pages qui sont consacrées à la question féminine, beaucoup plus affirmée que dans les passages concernant le courtisan masculin. Des divergences de conception nettement plus radicales s'y expriment. Ainsi, l'une des règles du jeu annoncées dès la première soirée stipule que les intervenants ne doivent interrompre l'orateur que pour le contredire. Or, dans le premier livre par exemple, cette règle se trouve contournée, chacun étant finalement d'accord pour l'essentiel avec l'orateur principal. Des pages entières se présentent sous la forme d'un long monologue et les quelques interventions qui émaillent celui-ci visent davantage à obtenir un éclaircissement, qu'à s'opposer aux développements entendus. Cela est si net, que dans le chapitre XXIII du Livre I, les arbitres du jeu que sont Mme Emilia et la Duchesse – deux femmes – en viennent à rappeler à l'ordre les devisants. Or, dans les pages consacrées à la question féminine, le jeu de la dispute s'exprime au contraire pleinement. Chaque position antagoniste trouve des champions pour la défendre. Ainsi, Julien de Médicis, dit le Magnifique, et Cesare Gonzaga prennent-ils la défense des femmes, tandis que Nicolo Frigio, Ottaviano Fregoso et surtout Gasparo Pallavicino se montrent féroceement misogynes. La forme même du texte en est modifiée : les prises de paroles entre orateur principal et opposants sont plus équilibrées, les interventions sont plus courtes et resserrées – même s'il apparaît *in fine* que ce sont les défenseurs des femmes qui parlent davantage.

L'examen de l'argumentaire des deux partis, quant à lui, montre d'abord que, pour le camp des misogynes, tout le raisonnement découle d'une thèse principale :

les femmes sont “des animaux très imparfaits et de dignité faible ou nulle par rapport aux hommes”². On conçoit que, dans cette mesure, il se révèle vital de contrôler et de circonscrire le seul pouvoir que l’on ne peut, malgré qu’on en ait, ôter à cette part inférieure de l’humanité : celui de procréer. En effet, la femme, dépourvue de raison, ne sait d’elle-même s’imposer la continence³. En outre, lorsqu’elle s’entiche d’un homme, c’est en général du pire⁴. Il revient donc nécessairement à l’homme de compenser la faiblesse féminine, au premier chef pour s’assurer de la légitimité de sa lignée. Car il ne faut pas perdre de vue que la femme est “un animal produit par la chance et le hasard”⁵ et que, “quand une femme naît, c’est un défaut ou une erreur de la nature qui va contre ce qu’elle voudrait faire”⁶. Dans cette perspective⁷, on le conçoit, il n’y a plus paradoxale hypothèse que celle d’un monde sans queue ni tête où les femmes gouverneraient, légifèreraient et conduiraient les armées, tandis que les hommes, pourquoi pas, coudraient et fileraient.⁸ Mais, si le misogynne ne peut sérieusement envisager qu’un tel cas se produise, car la puissance masculine, dans la sphère sociale et politique, est aisément en mesure de l’empêcher, la question de la légitimité de la descendance, qui dépend secrètement des femmes, reste prégnante, et obsédante. S’il y a ici haine des femmes, elle est sans doute à chercher du côté du malaise que provoque chez l’homme l’hypothèse d’un pouvoir occulte de la femme. L’homme a beau, dans la réalité sociale, détenir les rennes visibles du pouvoir et marteler sans relâche ni ménagement l’infériorité et la faiblesse féminines, il se trouve singulièrement démuné face à cette incertitude indépassable du sang. Si “erreur de la nature” il y a, elle est sans doute, plus profondément, à chercher du côté de ce pouvoir physiologique et naturel placé dans la partie la moins parfaite de l’humanité⁹ qu’aucun pouvoir social et culturel de l’homme ne peut totalement contrer.

Les “gynophiles”, quant à eux, construisent leur argumentaire à partir d’un présupposé symétriquement contraire. Si, pour eux comme pour les précédents, la question de la lignée est cruciale, ils ne font en revanche pas porter la faute de l’illégitimité sur la seule femme. En ce qui concerne la continence, hommes et femmes ont une égale responsabilité. On trouve ici une forme de conception égalitaire de la procréation : les femmes ne font pas les enfants seules, et, en cas d’adultère, les deux partenaires sont à blâmer¹⁰. D’ailleurs, plus généralement, il

² II, XCI, p. 217.

³ Cf. par exemple II, LXIX, XCI et III, XXXVII.

⁴ II, XXXV : “ [...] c’est l’habitude des femmes de s’attaquer toujours aux pires, et, comme des moutons, de faire ce qu’elles voient faire à la première, que ce soit bien ou mal ; en outre, elles sont si envieuses les unes des autres que, quand bien même celui-ci eût été un monstre, elles auraient cependant voulu se le voler l’une à l’autre.” p. 152.

⁵ III, XI, p. 243.

⁶ III, XI, p. 242.

⁷ On aura reconnu l’origine aristotélicienne de cette thèse.

⁸ III, X, p. 241.

⁹ “L’homme est beaucoup plus parfait que la femme”, et cela est si incontestable que les femmes sentent elles-mêmes leur imperfection et qu’un “certain instinct de nature [leur] enseigne à désirer [la] perfection [de l’homme]” au point de vouloir elles-mêmes être homme. III, XV, p. 246 et 247.

¹⁰ III, XXXVIII, p. 273.

n'y a pas de perfection *a priori* de l'un ou l'autre sexe, mais l'homme et la femme se rendent mutuellement parfaits¹¹. Ainsi, à la conception aristotélicienne d'une femme "erreur de la nature" répond un argumentaire qui se souvient de Platon et du mythe de l'androgynie.

Voici donc qu'une forme d'égalité théorique est proclamée entre les sexes : "les femmes [...] ne sont [...] en rien inférieures aux hommes"¹², elles sont même aussi vertueuses – et parfois plus – que les hommes¹³, les deux sexes appartiennent à l'espèce humaine et "ce en quoi ils diffèrent l'un de l'autre est chose accidentelle, et non essentielle."¹⁴ Cependant, cette proclamation répétée, et apparemment constante, de l'égalité entre les sexes se heurte à deux difficultés.

D'abord, comme le montre la phrase précédemment citée, si les "gynophiles" peuvent proclamer une égalité d'essence entre hommes et femmes, ils ne peuvent occulter les différences accidentelles existant entre les sexes. Dès lors se pose le problème de penser l'égalité dans la différence : or ce point semble constituer un obstacle infranchissable pour les orateurs. Comment, en effet, considérer l'altérité sans instaurer une hiérarchie des sexes qui fasse de la femme tantôt un être inférieur, tantôt un être supérieur à l'homme ? La position de défense des femmes, dont Julien de Médicis se fait le principal champion dans *Le Livre du Courtisan*, se révèle donc particulièrement délicate : non seulement le présupposé d'une égalité des sexes paraît difficile à tenir¹⁵ et tend à glisser vers une inversion de la hiérarchie des sexes, mais, en outre, et c'est là le deuxième écueil au raisonnement "gynophile", la réalité historique et sociale pose la question d'un traitement de la femme qui va à l'encontre de ces théories. Aussi n'est-il guère possible d'affirmer, en une sorte d'inversion parfaite du raisonnement misogynne, que la femme est supérieure à l'homme.

En effet, si, dans la lignée de l'idéologie courtoise, on "sait bien qu'il convient au Courtisan d'avoir un très grand respect envers les femmes"¹⁶, force est de constater que, dans la réalité observable du temps, un tel respect n'est guère plus qu'une imposture – ou qu'une autre manière de jeu. Les femmes, par exemple, sont fréquemment victimes de violences, physiques ou morales,¹⁷ contre lesquelles le corps social et politique ne leur est d'aucun secours. Soumises à leurs maris et vivant dans la crainte, elles n'ont aucune échappatoire lorsqu'on leur fait du tort. Les plus vertueuses peuvent subir l'opprobre social du simple fait d'une calomnie contre laquelle elles n'ont aucun moyen de se défendre. Aussi une plaisanterie sur l'honnêteté des mœurs féminines a-t-elle une portée plus grave qu'une atteinte à

¹¹ III, XVI, p. 247.

¹² II, XCVIII, p. 224.

¹³ Entre autres nombreux passages répétant cette idée, on peut signaler II, XCVIII et III, XVIII, XXII, XXXIV.

¹⁴ III, XII, p. 243.

¹⁵ On en a donné un exemple plus haut : il n'est pas rare de voir l'affirmation de l'égalité (la femme est a u s s i vertueuse que l'homme, par exemple) se transformer en affirmation de supériorité (elle l'est autant, e t m ê m e p l u s).

¹⁶ III, XCVIII, p. 223.

¹⁷ III, XXV, p. 257 : "Combien de pauvres femmes [...] auraient le droit de demander la permission de mourir, parce qu'elles ne peuvent supporter, je ne dirai pas les méchantes paroles mais les très méchants actes de leurs maris ! J'en connais certaines qui souffrent en ce monde les peines que l'on dit être celles de l'enfer."

l'honneur masculin. L'homme outragé, en effet, peut répondre à l'outrage et laver dans le sang l'offense qui lui est faite. Par ailleurs une vie dissolue paraît moins condamnable pour un homme. Une femme, au contraire, reste à jamais salie par le moindre soupçon d'écart de conduite, qu'il soit ou non fondé¹⁸. Cette "loi"¹⁹ inégalitaire, est le fait des hommes, qui détiennent la réalité du pouvoir. C'est pourquoi, lorsque le camp des misogynes avance l'argument selon lequel les femmes ont elles-mêmes conscience de leur infériorité naturelle et de leur fondamentale imperfection au point de souhaiter devenir des hommes, Julien de Médicis répond qu'il ne s'agit pas là d'une question de nature, mais de culture – et, plus précisément, d'une question politique : "Ces pauvres créatures [...] ne désirent pas être un homme pour se rendre plus parfaites, mais pour avoir la liberté et fuir le pouvoir que les hommes se sont arrogés sur elles de leur propre autorité."²⁰

Or, même si le champion de la cause "gynophile" proclame la dignité des dames et dénonce cet asservissement féminin à la puissance instituée par les hommes, il n'en participe pas moins à l'exercice d'une forme de domination masculine. Détenteur de la parole et, par conséquent, du pouvoir de définir la parfaite "dame de palais", il se trouve investi de la puissance démiurgique de dire ce qu'elle doit être et ne pas être. A son tour, il crée la femme, telle qu'il la souhaite.²¹ Dans le chapitre V du livre III, par exemple, Julien de Médicis la décrit à grand renfort de "elle doit", "elle ne doit pas" et de tournures injonctives²². Au chapitre IX, il affirme plus nettement encore son rôle de créateur en se plaçant en position de sujet : "J e v e u x que cette dame ait connaissance des lettres, de la musique, de la peinture, et qu'elle sache danser et faire la fête, en accompagnant avec cette discrète modestie et avec la bonne opinion qu'elle donnera de soi les autres conseils qui ont été donnés au Courtisan."²³

Quelle est cette femme que dessine Julien le Magnifique ? Bonne épouse et bonne mère, administrant avec sagacité les biens de son mari, elle doit aussi, pour tenir son rang à la cour, avoir des qualités qui lui permettent de soutenir une conversation et d'être un faire-valoir acceptable de la grâce masculine. Belle avant tout, mais aussi douce et affable, elle ne doit donc pas pratiquer les exercices physiques violents réservés aux hommes. Pourtant, objecte l'Unico Aretino "Chez les Anciens [...] la coutume était que les femmes luttassent nues avec les hommes", mieux encore, renchérit Cesare Gonzaga, "j'ai vu de mon temps [...] les femmes jouer à la balle, manier les armes, monter à cheval, aller à la chasse et faire presque tous les exercices que peut faire un gentilhomme."²⁴ Or la réplique de Julien le Magnifique, détenteur principal de la parole – et en l'occurrence du pouvoir – est singulièrement vive : "P u i s q u e j e p u i s f o r m e r c e t t e d a m e à m a f a ç o n , non seulement j e n e v e u x p a s qu'elle pratique

¹⁸ II, XC, p. 216 – 217.

¹⁹ *Id.* p. 216.

²⁰ III, XVI, p. 247.

²¹ Voici le programme qu'annonce le Magnifique au début de son discours : "(...) je dirai comment je voudrais que cette excellente dame soit, et quand je l'aurai formée à ma manière, ne pouvant ensuite en avoir une autre, je la prendrai comme mienne, à la façon de Pygmalion", III, V, p. 234.

²² Cf. p. 235 – 237.

²³ III, IX, p. 240.

²⁴ III, VII, p. 239.

ces exercices virils si vigoureux et si rudes, mais je veux aussi que ceux qui conviennent à une femme, elle les fasse avec précaution, et avec cette douce délicatesse que nous avons dit lui convenir²⁵.

Certes, cette expression particulièrement ferme et radicale d'un "vouloir" n'est pas exclusivement réservée, dans *Le Livre du Courtisan*, à l'élaboration de l'idéal féminin. Les orateurs chargés de peindre le courtisan, ont eux aussi recours, quoique plus rarement, à de telles formules. On peut cependant noter que, dans la bouche du principal défenseur des femmes, ces expressions prennent une coloration nouvelle. Ce que veut avant tout l'orateur, c'est, très souvent, une femme qui se définit par son altérité, "car bien que certaines qualités soient communes et aussi nécessaires à l'homme qu'à la femme, il y en a certaines autres qui conviennent plus à la femme qu'à l'homme, et certaines qui conviennent à l'homme et dont la femme doit se tenir entièrement éloignée."²⁶ Il s'agit donc de délimiter deux champs distincts, celui de la masculinité et celui de la féminité. Or, on l'a vu, la question de l'altérité constitue précisément l'écueil souterrain auquel se heurte l'affirmation d'une réelle égalité des sexes.

D'autre part, l'idéal féminin de la "dame de palais" semble relever davantage d'un modèle imaginaire que celui du courtisan. Si le portrait de ce dernier s'inspirait parfois nommément d'hommes réels fréquentant la cour d'Urbino, le lien entre la "dame de palais" du discours et les femmes présentes paraît plus ténu. D'ailleurs, Julien de Médicis avoue son embarras au début du Livre III : "certainement il me coûterait bien moins de peine de former une dame qui méritât d'être reine du monde, qu'une parfaite courtisane, car pour celle-ci je ne sais quel exemple prendre, alors que pour la reine il ne me faudrait pas aller loin"²⁷. Certes, ces propos s'inscrivent dans une tradition rhétorique. La modestie affichée de l'orateur se mêle à l'éloge courtois de la dame qui l'invite à prendre la parole, en l'occurrence la duchesse. Mais, au-delà de cette valeur topique, force est de constater que les développements ultérieurs confirmeront ces dires. On constate, notamment, qu'un glissement s'opère fréquemment dans le texte, tantôt vers le haut, tantôt vers le bas de l'échelle sociale, comme si l'*alter ego* du courtisan restait socialement indéfinissable et insaisissable. Ainsi, les exemples pris par Julien de Médicis pour illustrer sa démonstration se réfèrent-ils fréquemment aux histoires, réelles ou fictives, de reines ou de simples paysannes. Tout se passe comme si l'objet du discours échappait à un orateur qui semble échouer à ancrer l'idéal qu'il dépeint dans la réalité historique et sociale, ne fût-ce que partiellement. Et lorsqu'il martèle "je veux", le lecteur a le sentiment que Julien de Médicis, à la manière de Pygmalion qu'il prend pour modèle, cherche à imposer une chimère dans l'ordre du réel, comme si un acte de langage, prenant ici valeur de formule magique, suffisait à façonner une nouvelle Galatée.

Serait-ce donc que Julien le Magnifique lui-même ne croirait pas à la réalité de l'égalité valeur des hommes et des femmes, qu'il s'emploie pourtant à défendre ? L'inadéquation de certains exemples à leur objet, leur contreproductivité même dans l'économie de l'argumentation, tendraient à le faire croire. Ainsi, lorsque l'orateur est sommé de donner un exemple actuel de femme vertueuse, conte-t-il l'histoire pour le moins ambiguë de madame Argentina²⁸. Son époux, messire

²⁵ III, VIII, p.239.

²⁶ III, IV, p. 234.

²⁷ III, IV, p. 233.

²⁸ III, XXVII, p. 260.

Tomaso, fait prisonnier par les Maures, est réduit en esclavage. Leur fils, Paulo, met tout en œuvre pour délivrer le malheureux homme et y parvient. Sain et sauf, l'époux s'empresse d'écrire à sa femme pour la rassurer. Celle-ci, sous le coup de la joie, "après avoir lu la lettre, leva les yeux au ciel, prononça le nom de son mari, et tomba morte à terre."²⁹ On ne peut, à la lecture de cet *exemplum* présumé édifiant, que partager l'éclat de rire du misogyne Frigio et s'exclamer avec lui : "Comment savez-vous si elle n'est pas morte de déplaisir en apprenant que son mari revenait à la maison ?"³⁰ Il semble bien, en outre, qu'une femme vertueuse ne puisse faire la démonstration de sa vertu autrement que par sa mort. Le courage, la force d'âme et le pouvoir d'agir sont du côté des hommes, fils et époux. La femme n'a guère d'espace où exprimer la bonté et l'honnêteté qu'on lui prête. Le réel met en échec la démonstration théorique, et les preuves apportées à l'appui du principe affirmé d'une égale valeur des deux sexes ne sont guère convaincantes.

On peut s'interroger sur les raisons de telles maladroites, que ne commettent jamais les misogynes dans *Le Livre du Courtisan*. Si contestables que puissent être leurs présupposés, leurs démonstrations restent toujours parfaitement cohérentes. Il est bien sûr possible de considérer que les positions "gynophiles" ont peu de poids dans la société du temps et que les champions des dames ne peuvent qu'échouer à trouver dans le réel un appui solide à leurs affirmations de principe. Mais peut-être faut-il aussi chercher dans le jeu qui constitue le cadre du récit la cause de cette faille argumentative dans le discours favorable aux femmes. Julien le Magnifique tient un rôle, dont le canevas lui a été imposé. C'est donc moins par véritable conviction qu'à la manière d'un exercice rhétorique qu'il s'emploie à le remplir. On peut en relever un indice au tout début du Livre III, lorsqu'il accepte la tâche qui lui est confiée. S'il s'oppose d'emblée à Gasparo Pallavicino, le plus féroce de misogynes, c'est de manière pour le moins inattendue : "Et puisque le seigneur Gasparo a dit que les mêmes règles qui sont données pour le Courtisan servent aussi à la dame, je suis d'une opinion différente."³¹

Cette ambiguïté fondamentale, on l'a vu, pèse sur le discours – et il est extraordinaire, dans cette mesure, que l'on referme *Le Livre du Courtisan* en ayant pourtant l'impression d'avoir lu un ouvrage d'inspiration plutôt favorable aux femmes. C'est d'autant plus surprenant, que la manière dont les femmes présentes sont traitées participe de la même ambivalence. En effet, tous les hommes qui se trouvent réunis en cette cour d'Urbino, tant les "gynophiles" que les misogynes, se soumettent de bonne grâce à l'autorité féminine. Le duc, souffrant, doit se retirer de bonne heure, et les soirées se déroulent donc sous l'égide gracieuse de la Duchesse. En une métaphore militaire constamment filée, cette dame fait de madame Emilia sa "lieutenante" et toutes deux président au bon déroulement du jeu. De courtois hommages leur sont régulièrement rendus par les hommes en présence.

Pourtant, rien n'est moins solide que cet apparent pouvoir qui leur semble conféré. Tout cela n'est accepté que pour la forme et les hommes comme les femmes comprennent bien la valeur plaisante que revêt la reconnaissance d'une telle puissance. Il s'agit bien plutôt, dans un cadre ludique, d'une parodie, sur le mode féminin, des schémas masculins de pouvoir qui ont cours, hors du jeu, dans le réel. Nous avons indiqué la métaphore militaire par laquelle la Duchesse délègue à une seconde femme partie de son pouvoir. Celui-ci participe aussi des sphères

²⁹ *Id.* p. 261.

³⁰ III, XXVIII, p. 261.

³¹ III, IV, p. 234.

politique – par la reconnaissance d’une hiérarchie de type féodal et l’instauration de règles du jeu – et judiciaire – par la vérification de leur respect.

En réalité, ce pouvoir est constamment bafoué. Il l’est d’abord par les femmes elles-mêmes, qui s’imposent, en manière de privilège, le silence. Aucune ne propose un jeu, aucune n’intervient sérieusement dans le débat, qu’il concerne le courtisan ou la “dame de palais”. Le discours relève exclusivement de la prérogative masculine. D’autre part, si les règles sont enfreintes et que madame Emilia rappelle à l’ordre les devisants, elle n’est pas écoutée³². Il suffit qu’un homme puissant arrive à la cour, tel le seigneur Préfet, à la fin du deuxième livre, pour qu’immédiatement, la duchesse s’efface et perde la direction du jeu.

En l’occurrence, on constate dans le récit-cadre une belle unanimité sur la manière dont les femmes doivent être considérées : on accepte qu’elles aient une apparence de pouvoir, en accord avec le modèle courtois. Mais, qu’il s’agisse des femmes elles-mêmes, des “gynophiles” ou des misogynes, ce pouvoir n’est accepté que parce qu’il est fantoche et plaisant. D’une certaine manière, si le discours misogyne frappe par sa cohérence, c’est qu’il pousse à son paroxysme la logique souterraine qui préside aux relations tacitement acceptées par la cour. Au-delà du paradoxe apparent, misogynes peuvent à bon droit, comme ils se plaisent à le rappeler eux-mêmes, se poser en véritables amis des femmes dans la mesure où ils prennent acte de la réalité. Leurs opposants, en revanche, défendent un modèle idéal qu’ils ne se montrent pas prêts à mettre en œuvre, et cette faille fondamentale les met en porte-à-faux. *In fine*, le tiraillement entre le modèle courtois et la place effective des femmes dans la société fait de la question féminine un point nodal de tensions, d’embarras, d’incohérences. De la femme, si on ne se résout pas à la haïr explicitement, on ne sait que faire.

Résumé

Le point de départ de ma réflexion repose sur la manière dont la dame de palais est considérée dans *le Livre du Courtisan* (1528). En effet, une ambiguïté profonde semble régner dans cet ouvrage, par-delà même la division traditionnelle dans la « Querelle » entre misogynes et « gynophiles ». Au sein même de la position favorable aux femmes, des contradictions se font jour, notamment entre le discours théorique – reconnaissant au sexe féminin une dignité et des capacités égales à celles des hommes – et la manière dont les dames du récit-cadre sont traitées. Je me propose d’interroger l’attitude ambivalente par laquelle un certain pouvoir (d’arbitrage, notamment) est accordé aux femmes dans le temps même où il leur est nié.

³² Cf. par exemple I, XXXIX, p. 77 : “‘Il me semble’, dit alors madame Emilia, ‘que votre dispute est désormais trop longue et ennuyeuse ; c’est pourquoi il serait bon de la remettre à un autre moment.’ Messire Federico commençait pourtant à répondre, mais madame Emilia l’interrompait toujours. Enfin le Comte dit [...]” et la conversation se poursuit sur le mode décidé par les hommes. Au sens propre comme au sens figuré, la parole féminine n’est pas entendue.